

Ligne de titre (non imprimée)	Aide aux institutions cantonales (MCH)	Explication no	Coûts totaux	Technicien dipl. ES	Technicien dipl. ES
-------------------------------	--	----------------	--------------	---------------------	---------------------

Relevé des coûts auprès des écoles supérieures 2009

Les champs en bleu doivent être remplis

Nom de l'institution	
Organe responsable (c=institution cantonale, p=institution privée)	
Exercice (de /à)	

Partie I: données de référence et caractéristiques des filières de formation	Explication no	Technicien dipl. ES	Technicien dipl. ES
Nom de l'institution		0	0
Titre du diplôme	1a	Technicien dipl. ES	Technicien dipl. ES
Domaine (technique, économie, etc.)	1a	Génie électrique	Génie mécanique
Orientation (construction, exploitation, etc.)	1a		
Dénomination de la filière	1b		
Plein temps (PT) / Temps partiel (TP)	2		
Modèle (3'600 / 5'400 heures de formation)	3		
Durée de la formation en années	4		
Nombre de périodes d'enseignement présentiel durant l'exercice	5		
Nombre moyen d'étudiants dans l'ensemble de la filière (toutes les classes)	6a		
Nombre de classes (de la filière)	6b		
Durée des périodes de cours en minutes	7		
Nombre de périodes d'enseignement présentiel pour l'ensemble de la filière	8		

Partie II: Charges / Revenus	MCH	Explication no	Coûts totaux Montant en CHF	Technicien dipl. ES Montant en CHF	Technicien dipl. ES Montant en CHF
Charges					
Salaires du personnel administratif	301	9	0		
Salaires du personnel enseignant	302	9	0		
Honoraires d'intervenants externes	318	9	0		
Charges sociales	303 - 308	9	0		
Autres charges de personnel	309; 317	9	0		
Charges de personnel	30		0	0	0
Fournitures de bureau, matériel d'enseignement, imprimés	310	10	0		
Prestations de service et honoraires	318	10	0		
Autres biens et services	313; 317; 319	10	0		
Biens et services	31		0	0	0
Entretien, mobilier, machines et appareils	311; 315	11	0		
Energie	312	11	0		
Entretien des immeubles	314	11	0		
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	316	11	0		
Charges d'infrastructure	30		0	0	0
Amortissements biens mobiliers	331	12	0		
Amortissements biens immobiliers	331	12	0		
Amortissements	33		0	0	0
Imputations direction /administration	390; 399	13	0		
Imputations biens et services	390; 399	13	0		
Imputations infrastructure	391; 392	13	0		
Imputations	39		0	0	0
Total des charges	3		0	0	0
Revenus					
Taxes d'inscription et d'examens	433	14	0		
Ecolages	433	14	0		
Contributions du canton siège	451	14	0		
Contributions d'autres cantons	450 - 452	14	0		
Produit de la vente de matériel scolaire et moyens d'enseignement	435	14	0		
Autres revenus	420; 421; 423; 434; 436-439	14	0		
Revenus (sans imputations)	42 + 43 + 45		0	0	0
Imputations direction et administration	490; 499	13	0		
Imputations revenus biens et services	490; 499	13	0		
Imputations revenus infrastructure	491; 492	13	0		
Imputations	49		0	0	0
Total des revenus	4		0	0	0
Résultat	381; 481		0	0	0

Commentaire au sujet des données saisies

15

Résumé des données financières pour l'exercice	Coût total	Technicien dipl. ES	Technicien dipl. ES
Charges personnel administratif	0	0	0
Charges personnel enseignant	0	0	0
Charges biens et services	0	0	0
Infrastructure	0	0	0
Charges nettes	0	0	0
Taxes d'inscription et d'examens	0	0	0
Ecolages	0	0	0
Contributions canton siège	0	0	0
Contributions d'autres cantons	0	0	0
Produit de la vente de matériel scolaire et moyens d'enseignement	0	0	0
Autres revenus	0	0	0
Total revenus	0	0	0
Résultat	0	0	0

Relevé des coûts auprès des écoles supérieures

Guide à l'usage des institutions

Généralités

Contexte

Dans le domaine des écoles supérieures, les données relatives au coût des différentes filières sont actuellement lacunaires. L'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) et la Conférence suisse des offices de la formation professionnelle (CSFP), une conférence spécialisée de la CDIP, effectuent donc un relevé des coûts auprès des écoles supérieures. L'objectif de ce relevé est d'obtenir des données fiables sur le coût des filières des écoles supérieures afin de pouvoir déterminer les tarifs applicables dans le cadre du nouvel accord intercantonal dans ce domaine. Le projet d'accord prévoit d'utiliser les coûts totaux comme base de calcul des tarifs, c'est-à-dire un système différent de celui utilisé pour la détermination des tarifs dans l'actuel accord sur les écoles supérieures spécialisées.

Saisie des données

Un formulaire excel par institution doit être utilisé pour la saisie des coûts. La saisie porte sur les coûts totaux du dernier exercice clos pour chacune des filières. Une colonne séparée doit être remplie pour chacune des filières proposées par l'institution.

Ce guide contient la description détaillée de chacun des postes.

Toutes les données (charges et revenus) doivent être saisies en tant que valeurs positives. Les champs à remplir sont indiqués par un fond bleu.

Explications concernant les données de référence et caractéristiques des filières de formation ainsi que les catégories des coûts par nature

Indications générales	
Année calendrier ou exercice comptable	Les données à saisir concernent un exercice comptable. Généralement, il s'agit de la période allant du 1.1. au 31.12. Au cas où la fin de l'exercice d'une institution est fixée au 30.6., il faut saisir les données allant du 1.7. au 30.6..
Unité de saisie	Chaque filière de formation est saisie dans une colonne séparée. Si une filière de formation a lieu plusieurs fois en parallèle, elle est saisie dans une seule colonne. À cet effet, les données de chaque classe parallèle ou de chaque volée doivent être additionnées dans la colonne correspondante (coûts et caractéristiques). Cependant, si une même filière est proposée à plein-temps et à temps partiel, les données doivent être saisies séparément. Attention: le nombre de classes de chaque filière de formation doit être indiqué sous 6b. <i>Exemple: la filière de formation "économiste d'entreprise à TP" a une nouvelle volée d'étudiants chaque année, il y a deux classes parallèles, la formation dure 3 ans. Pour le présent relevé, il faut</i>

		<i>additionner les coûts et le nombre de périodes de cours des 6 classes qui ont eu lieu durant l'exercice.</i>
	Plan comptable MCH	Pour des détails sur le plan comptable MCH1, voir le manuel «Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes» de 1981.

Nr.	Poste	Explication
1a	Titre du diplôme, domaine, branche	Choisir le titre du diplôme auquel mène la filière de formation. Le champ „domaine“ est rempli automatiquement. Dans le champ "orientation", indiquer l'orientation à laquelle correspond la filière.
1b	Dénomination de la filière de formation	Indiquer la dénomination officielle de la filière de formation (selon le plan d'études cadre de l'OFFT / annexe à l'accord intercantonal sur les écoles supérieures spécialisées (AESS)).
2	Plein temps (PT) / Temps partiel (TP)	Indiquer si la filière de formation est organisée à plein temps ou à temps partiel. Si elle est organisée à plein temps et à temps partiel, il faut utiliser deux colonnes.
3	Modèle (3'600 / 5'400 heures de formation)	Indiquer si la filière appartient au modèle prévoyant 3'600 heures de formation (avec formation préalable dans le domaine correspondant aux études) ou à celui prévoyant 5'400 heures de formation (sans formation préalable dans le domaine correspondant aux études).
4	Durée de la formation en années	Indiquer la durée totale de la formation en années jusqu'à l'obtention du titre (solution mise en oeuvre par l'institution).
5	Nombre de périodes d'enseignement présentiel	Indiquer le nombre de périodes d'enseignement présentiel ayant eu lieu pour l'ensemble de la filière (classes parallèles et volées) Il s'agit d'heures d'enseignement dit dirigé, c'est-à-dire: <ul style="list-style-type: none"> - Enseignement présentiel (en classe) - apprentissage individuel sous la supervision d'un enseignant - apprentissage en groupe sous la supervision d'un enseignant - Skillslab - etc.
6a	Nombre d'étudiants	Nombre moyen d'étudiants pour toute la filière (toutes les classes parallèles et toutes les volées). La moyenne est calculée à partir du nombre d'étudiants aux jours de référence des 15 mai et 15 novembre.
6b	Nombre de classes	Nombre de classes (parallèles et volées) correspondant à la filière durant l'exercice.
7	Durée d'une période de cours en minutes	Indiquer la durée d'une période de cours dans l'institution (en minutes).
8	Nombre de périodes d'enseignement présentiel pour l'ensemble de la filière	Indiquer combien de périodes sont données (enseignement présentiel, voir déf. point 5) durant toute la filière de formation jusqu'à l'obtention du titre (valeur standard).

Nr.	Poste	Explication
9	Charges de personnel	<p>Les charges de personnel doivent être saisies selon les subdivisions suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Salaires du personnel administratif - Salaires du personnel enseignant - Honoraires des intervenants externes - Charges sociales (pour le personnel administratif et enseignant) - Autres charges de personnel et frais de personnel
10	Biens et services	<p>La saisie de cette position s'effectue selon les subdivisions suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fournitures de bureau, matériel d'enseignement, imprimés - Prestations de service et honoraires (par ex. prestations achetées, telles que le nettoyage du bâtiment) - Autres biens et services (y compris le remboursement des frais à l'exception des frais de personnel)
11	Charges d'infrastructure	<p>La saisie des charges d'infrastructures s'effectue selon les subdivisions suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretien, mobilier, machines et appareils: frais d'entretien, dépenses relatives aux achats de mobilier qui ne sont pas portées à l'actif, machines et appareils (petits montants) ainsi que coûts informatiques. - Energie: charges d'électricité, de mazout, etc. - Entretien des immeubles: charges d'entretien des immeubles qui ne sont pas portées à l'actif. - Loyers, fermages et redevances d'utilisation: coûts de loyers et de fermages et redevances pour l'utilisation d'installations, etc.
12	Amortissements	Indiquer les amortissements mobiliers et immobiliers sous cette position.
13	Imputations (répartition)	Il faut saisir ici les charges (ou les revenus) imputées des services centraux (répartition). La clé d'imputation / de répartition peut être fixée par l'institution. Au cas où l'institution n'aurait pas défini de clé de répartition, il est recommandé de répartir les charges (ou les revenus) sur la base du nombre de périodes de cours.
14	Revenus	<p>Les revenus suivants doivent être saisis sous cette position:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taxes d'inscription et d'examens - Ecolages - Redevances d'utilisation et rémunération de prestations de service - Remboursements - Contributions du canton siège - Contributions d'autres cantons - Produit de la vente de matériel scolaire et de moyens d'enseignement - Autres revenus (y compris le rendement de la fortune, intérêts ou revenus immobiliers)
15	Commentaire sur les données fournies	Noter ici les informations importantes relatives aux données fournies. Vos indications nous permettent d'identifier les cas spéciaux, et, en nous évitant de devoir vous recontacter pour obtenir des explications, nous facilitent l'analyse du relevé des données.

Indications complémentaires

Imputations / répartitions

Les charges (et également les revenus) qui concernent l'ensemble de l'institution et sont ensuite imputées aux différentes filières, doivent être indiquées sous „imputations“ (voir lignes 49 – 51, et 62 – 64). Les répartitions ou imputations se font selon la clé utilisée dans l'institution concernée. Au cas où aucune clé ne serait définie, il est recommandé de procéder aux imputations ou répartitions sur la base du nombre de périodes de cours (pour les détails, voir les explications chiff. 13).

Commentaires sur les données fournies

Le champ „commentaires“ (ligne 69) vous permet de donner des informations importantes sur les données fournies. Nous vous sommes reconnaissants de nous indiquer les cas particuliers (par ex. une nouvelle filière de formation que la première volée n'a pas encore terminée, des coûts d'investissement ou de développement spécifiques). Vos informations nous permettent d'identifier les cas spéciaux, et, en nous évitant de devoir vous recontacter pour obtenir des explications, nous facilitent l'analyse du relevé des données.

Indication des comptes du modèle comptable harmonisé (MCH) à titre d'aide pour les institutions cantonales

Le formulaire de relevé des coûts indique les comptes MCH pour chaque catégorie de coût afin de faciliter la tâche aux institutions cantonales qui utilisent le plan comptable MCH.